

Le 24 mars 2020

Avis aux organismes concernant tous les projets et activités soutenus par les programmes de soutien des services suivants :

- Le Service des arts, de la culture et des lettres
- Le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés
- Le Service de l'urbanisme et du développement durable
- Le Service de l'environnement
- Le Secrétariat au développement économique

La Ville de Gatineau désire informer les organismes qu'elle est sensible aux inquiétudes qu'ils peuvent avoir, en ce contexte de pandémie, quant au maintien du financement qu'ils ont obtenu et à la possibilité de tenir, comme prévu, leurs activités. Dans le but de les accompagner efficacement, elle travaille à établir, à ce sujet, des modalités qui seront communiquées sous peu.

Si certains organismes décident d'annuler leur projet en raison des restrictions gouvernementales en vigueur depuis le 13 mars 2020, ils doivent en informer leur répondant municipal. Il est à noter qu'à ce stade, nous allons prioriser les demandes de changement (report de dates, modifications au projet ou annulations) faites 90 jours ou moins avant la date de réalisation prévue.

Les équipes du Service des arts, de la culture et des lettres et du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés, du Service de l'urbanisme et du développement durable, le Service de l'environnement et le Secrétariat au développement économique demeurent disponibles pour répondre aux questions des organismes.

Les organismes peuvent communiquer, par courriel, avec leur répondant municipal.